

A PARTIR D'AVRIL 2019

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT



TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



LE GUIDE DU TRI

ET DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



Plus d'informations sur www.sydevom04.fr

EDITORIAL

En avril 2019, le département des Alpes de Haute-Provence a étendu les consignes de tri à tous les emballages. Cela signifie que des emballages tels que les pots de yaourt, les tubes, les barquettes ou les sachets plastiques, qui auparavant n'étaient pas recyclables, sont désormais valorisés. Ils sont donc également à déposer en vrac dans le conteneur jaune.

Désormais, plus de question à vous poser : tous les emballages se trient !

Notre marge de progression est grande, cette évolution des consignes de tri permettra, à terme, de doubler la quantité de déchets triés et recyclés. Dans notre département, les emballages et papiers triés dans les conteneurs dédiés rejoignent le centre de tri de Manosque. L'établissement vient tout récemment de se moderniser afin d'accueillir et traiter ces nouvelles matières recyclables.



Gérard PAUL

Président du SYDEVOM de Haute Provence

Dans les Alpes de Haute-Provence, les sacs-poubelle mis dans le conteneur d'ordures ménagères vont directement au centre d'enfouissement de Valensole où ils resteront pendant des siècles.

L'extension des consignes de tri à tous les emballages est pour nous l'opportunité de réduire la part de déchets enfouis et d'économiser les ressources naturelles et financières.

Vecteur d'emplois locaux, économe en énergie, en eau et en matières premières : le tri a tout bon !

SOMMAIRE

POURQUOI TRIER ?	4
QUELQUES CHIFFRES	5
QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS TRIÉS ?	6
TRIER AU QUOTIDIEN	
Les emballages recyclables	8
Les papiers	10
Le verre	12
Le compostage	14
Les déchèteries	16
Les déchets non recyclables	18
OÙ VONT LES DÉCHETS NON RECYCLABLES ?	19
TRIER, C'EST BIEN. RÉDUIRE, C'EST MIEUX !	20
TRIER ET S'AMUSER	22

POURQUOI TRIER ?



POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

La collecte et le traitement d'une tonne de déchets recyclables coûtent en moyenne 135€ à la collectivité, alors que la collecte et l'enfouissement d'une tonne d'ordures ménagères coûtent en moyenne 260€.



POUR ÉCONOMISER LES RESSOURCES NATURELLES

Utiliser des ressources déjà existantes pour la fabrication de nouveaux objets plutôt que d'extraire de nouvelles matières premières permet de préserver les ressources et les milieux naturels.



POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

L'extraction et la transformation de nouvelles matières premières consomment plus d'énergie que le recyclage de matériaux déjà existants.

QUELQUES CHIFFRES

57

Kilogrammes

Un habitant des Alpes de Haute-Provence a trié en moyenne 57 kg de déchets en 2017.

x2

L'ajout des sachets, sacs, barquettes, tubes et pots en plastique dans les conteneurs jaunes permet de doubler le volume de matières triées.

-6

Kilogrammes

La quantité d'ordures ménagères résiduelles produite par habitant a diminué de 6kg entre 2016 et 2017.

260

Euros

La collecte et le traitement d'une tonne d'ordures ménagères coûtent en moyenne 260€ à la collectivité.

135

Euros

La collecte et le traitement d'une tonne de déchets triés et revalorisés ne coûtent en moyenne que 135€ à la collectivité.

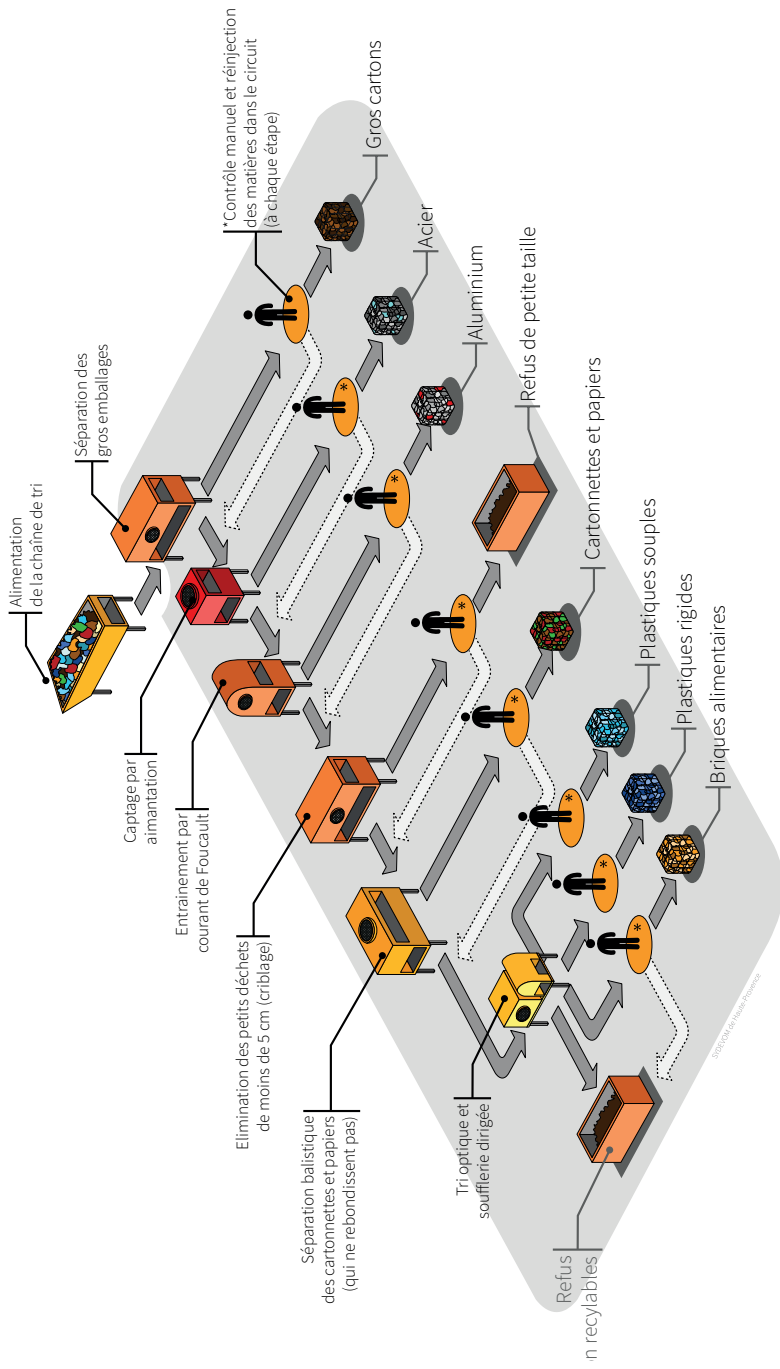
QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS TRIÉS ?

6

Dans les Alpes de Haute-Provence, les emballages et les papiers collectés dans les conteneurs dédiés vont au centre de tri de Manosque (géré par Véolia). Ils y sont séparés en fonction de leur matière. Après plusieurs étapes, les déchets recyclables sont compressés en balles puis envoyés dans les filières de recyclage. Les refus de tri sont incinérés pour une revalorisation énergétique.

! Le centre de tri emploie des agents qui vérifient le travail des machines et qui sont aussi amenés à trier manuellement certains déchets. Pour se protéger au maximum, ils portent des masques, des lunettes, des gants et des chaussures de sécurité. Ces mesures ne suffisent pas toujours : il est courant que des accidents surviennent. Ne mettez surtout pas d'objets piquants, coupants, tranchants et visez bien les contenants car s'il reste des substances dangereuses (pictogramme de danger sur les étiquettes) il faut les déposer en déchèterie.

Schéma simplifié d'un centre de tri



TRIONS AU QUOTIDIEN

CONTENEUR JAUNE : LES EMBAL



EMBALLAGES EN PAPIER ET CARTONNETTES

- Boîtes
- Petites et grandes briques
- Suremballages en carton
- Papiers d'emballage
- Rouleaux de papier toilette



EMBALLAGES MÉTALLIQUES

- Boîtes en métal
- Canettes / aérosols
- Bidons de sirop
- Barquettes aluminium
- Feuilles aluminium
- Dosettes métalliques
- Tubes de peinture ou de cosmétique
- Poches de compote ou de jus de fruits
- Couvrecls, opercules, capsules et bouchons
- Coiffes et muselets de boissons gazeuses

NOUVEAU : Tous I



NOUVEAU !

EN VRAC
PAS EN SAC



ALLAGES RECYCLABLES

ous les emballages se trient !



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

- Barquettes en plastique
- Barquettes en polystyrène
- Pots en plastique
- Tubes en plastique
- Sacs plastiques
- Sachets
- Plastiques souples
- Bouteilles
- Flacons
- Bidons

NOUVEAU !

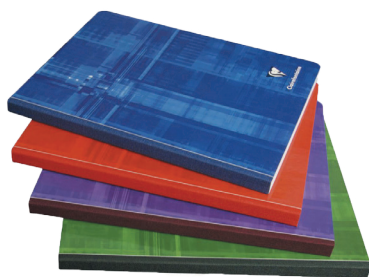


A SAVOIR

Inutile de laver les emballages,
il suffit de bien les vider

TRIONS AU QUOTIDIEN

CONTENEUR BLEU : LES PAPIERS



- Enveloppes
- Cahiers
- Papiers



A SAVOIR

Pas besoin d'enlever la fenêtre des enveloppes ni les spirales des cahiers.

Cependant, en vidant vos classeurs, pensez à retirer les intercalaires plastiques et pochettes transparentes qui ne sont pas recyclables.



A SAVOIR

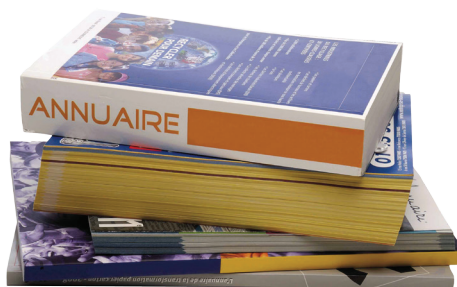
Ne pas froisser ou déchirer les papiers : cela rend le tri plus difficile. Laissez les à plat.

EN VRAC
PAS EN SAC



- Journaux
- Publicités
- Prospectus

- Livres
- Annuaires
- Magazines
- Catalogues



A SAVOIR

Les papiers d'emballage (sacs et sachets en papier) se mettent dans le conteneur jaune.

TRIIONS AU QUOTIDIEN

CONTENEUR VERT : LE VERRE

EN VRAC
PAS EN SAC



- Bouteilles en verre



A SAVOIR

La vaisselle, même en verre, ne fond pas à la même température que le verre d'emballage. Ainsi, on retrouve des inclusions dans les nouveaux contenants, les rendant inutilisables.





A SAVOIR

Pour une tonne de verre trié, 2.50€ sont reversés à la Ligue Contre le Cancer des Alpes de Haute-Provence.



A SAVOIR

Les couvercles et les bouchons vont dans le conteneur jaune.



A SAVOIR

Ne pas mettre dans le conteneur vert:

- La vaisselle
- Les miroirs
- La céramique
- Les ampoules
- Les pots en terre cuite

- Pots en verre
- Bocaux en verre

TRIONS AU QUOTIDIEN

LE COMPOSTAGE

EN VRAC
PAS EN SAC



DÉCHETS DE CUISINE

- Epluchures
- Fruits et légumes gâtés
- Fromage et croûtes de fromage
- Pain rassis
- Coquilles d'œuf
- Filtres et marc de café et de thé
- Essuie-tout
- Mouchoirs
- Cartons déchirés
- Boîtes d'œufs déchirées
- Vaisselle bio-dégradable déchirée



DÉCHETS DE JARDIN

- Feuilles mortes sèches
- Fleurs fanées
- Sciure
- Branches broyées
- Brindilles



A SAVOIR

Vous disposez d'un jardin ?

Demandez votre composteur auprès de votre Communauté de Communes ou d'Agglomération, ou directement au SYDEVOM.

QU'EST-CE-QUE LE COMPOSTAGE ?

- ▶ Le compostage est une technique permettant de réutiliser les déchets organiques pour enrichir le sol.
- ▶ En mélangeant matières sèches (feuilles mortes, fleurs fanées, broyat...) et matières humides (épluchures et restes de repas) on obtient après 8 à 12 mois de l'humus très riche. En mettant cet humus au pied de vos plantes, vous enrichissez la terre et apportez tous les éléments nécessaires à la bonne croissance de vos plantes.

POURQUOI COMPOSTER ?

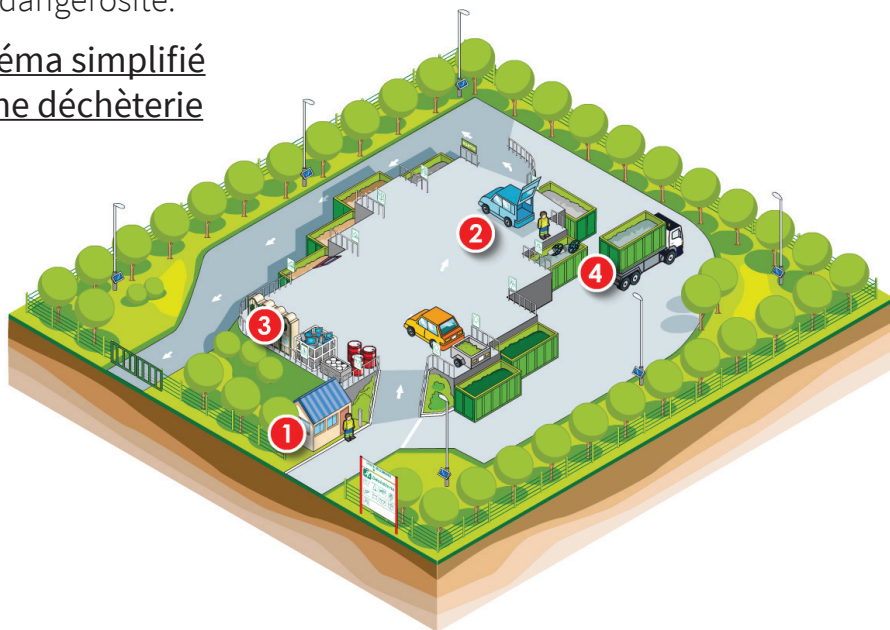
- ▶ Pour réduire la quantité de déchets enfouis
- ▶ Pour produire un engrais naturel chez vous
- ▶ Pour contribuer à la préservation de l'environnement

TRIONS AU QUOTIDIEN

LES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries sont des espaces aménagés, clos, gardiennés pendant les heures d'ouverture **1** et entretenus. Les particuliers y déposent volontairement et gratuitement **2** tous les déchets qui ne sont pas collectés de façon classique par les services de ramassage des ordures ménagères en raison de leur taille, leur quantité ou de leur dangerosité.

Schéma simplifié d'une déchèterie



Ces structures aménagées permettent de répartir dans des conteneurs spécifiques **3** les déchets amenés/apportés afin de les stocker temporairement sans risque de pollution avant de les acheminer vers les filières de traitement et valorisation adéquates **4**.



ATTENTION :

Les dépôts sauvages sont formellement interdits selon l'article R632-1 du Code Pénal.



BOIS



CARTONS



CARTOUCHES D'ENCRE



DÉBRIS / GRAVAS



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)



DÉCHETS VERTS



DEEE



ENCOMBRANTS

Selon la taille de la déchèterie, toutes les catégories de déchets ne sont pas acceptées. Retrouvez la liste des déchèteries de votre collectivité et leurs horaires en quatrième de couverture.



A SAVOIR

Vous pouvez déposer certains déchets comme les ampoules, les piles, les petits électroménagers ou les textiles dans des bornes de collectes spécifiques installées dans les supermarchés.



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



MÉTAUX



MOBILIER



PILES ET ACCUMULATEURS



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE



PNEUMATIQUES



TEXTILES CHAUSSURES

Certaines déchèteries acceptent aussi les dépôts des professionnels ou leur sont exclusivement réservées.

Localisez la déchèterie la plus proche de chez vous sur www.sydevom04.fr

TRIONS AU QUOTIDIEN

CONTENEUR GRIS : LES DÉCHETS NON RECYCLABLES



- Couches
- Lingettes
- Papiers souillés
- Protections hygiéniques
- Mouchoirs
- Cotons-tiges



- Vaisselle en plastique
- Objets à usage unique



- Objets divers
- Objets cassés



A SAVOIR

Des associations et des ressourceries récupèrent les objets cassés pour les réparer, les vendre ou les donner.

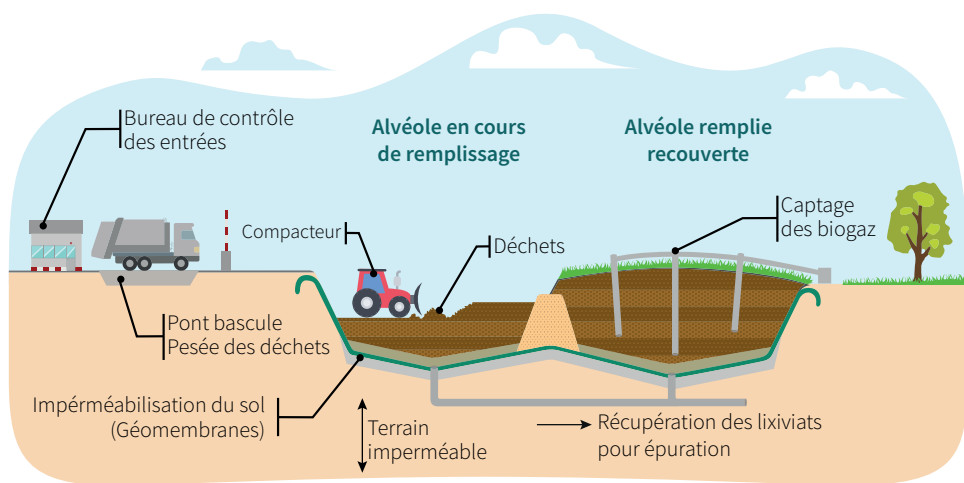
EN SAC
PAS EN VRAC



OÙ VONT LES DÉCHETS NON RECYCLABLES ?

Dans les Alpes de Haute Provence, tous les déchets non-recyclables vont au centre d'enfouissement de Valensole (04) ou de Ventavon (05).

Schéma simplifié d'un centre d'enfouissement



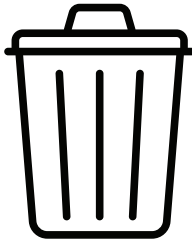
Le centre d'enfouissement n'est pas une simple "décharge" mais une installation contrôlée permettant de limiter les impacts sur l'environnement. Les gaz dus à la fermentation sont utilisés pour la production d'énergie. Les jus - appelés "lixiviats" - subissent quant à eux une dépollution et de nombreux contrôles avant d'être rejetés.

TRIER, C'EST BIEN.

LES GESTES À FAIRE AU QUOTIDIEN POUR



J'APPOSE UN STOP PUB sur ma boîte aux lettres. Avec cet autocollant, vous éviterez quarante kilogrammes de papiers jetés par an et par boîte aux lettres.



J'ÉVITE LE GASPILLAGE

J'achète utile et en quantité raisonnable. Je fais la différence entre DLC¹ et DDM². Je cuisine les restes. Je range astucieusement les aliments dans le réfrigérateur.



J'UTILISE LE MOINS DE PRODUITS À USAGE UNIQUE POSSIBLE. J'utilise par exemple des piles rechargeables et de la vaisselle lavable ou compostable.



JE LOUE, J'EMPRUNTE, JE RÉPARE... Je loue les appareils dont je ne me sers pas souvent, je répare les appareils cassés et je donne ceux dont je ne me sers plus.

¹ DLC : Date Limite de Consommation. Pour les produits périssables à conserver au frais, souvent traduite par "à consommer jusqu'au..." ou "à consommer avant le...".

RÉDUIRE, C'EST MIEUX !

DIMINUER LE POIDS DE NOS POUBELLES



J'ACHÈTE MALIN

Je privilégie les produits avec moins d'emballage, voire en vrac. J'utilise mes propres contenants et sacs réutilisables.

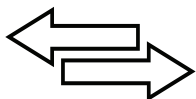
J'offre une seconde vie aux objets en les achetant d'occasion.



JE N'IMPRIME QUE SI NÉCESSAIRE, en recto-verso et si possible sur du papier recyclé. Je passe le mot à mon entourage.



JE FAVORISE LES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT. Produits ménagers, textiles ou alimentaires : de plus en plus de marques proposent des produits respectueux des écosystèmes.



JE DONNE CE DONT JE NE ME SERS PLUS. Des associations ou des particuliers reprennent meubles, jouets et vêtements et les remettent en état pour que d'autres personnes puissent en bénéficier.

² DDM : Date de Durabilité Minimale. Elle signifie que le produit peut être consommé après cette date, seules certaines de ses propriétés comme la texture ou le goût peuvent être altérés. Souvent traduite par "A consommer de préférence avant le...".

TRIER ET S'AMUSER

► MOTS CROISÉS



HORIZONTAL

1 : Je suis un synonyme de "remettre en état"

2 : Je permets la réutilisation de matériaux existants

3 : Je suis un fragment d'un objet en verre ou en céramique

4 : Je suis la couleur du bac dans lequel on met les emballages

5 : Je suis une matière qui se recycle presque à l'infini

6 : Je collecte les déchets et les amène au centre d'enfouissement ou au centre de tri

VERTICAL

7 : Je suis la séparation des déchets recyclables et non-recyclables

8 : Je me diffuse dans l'eau et l'air et nuis à l'environnement

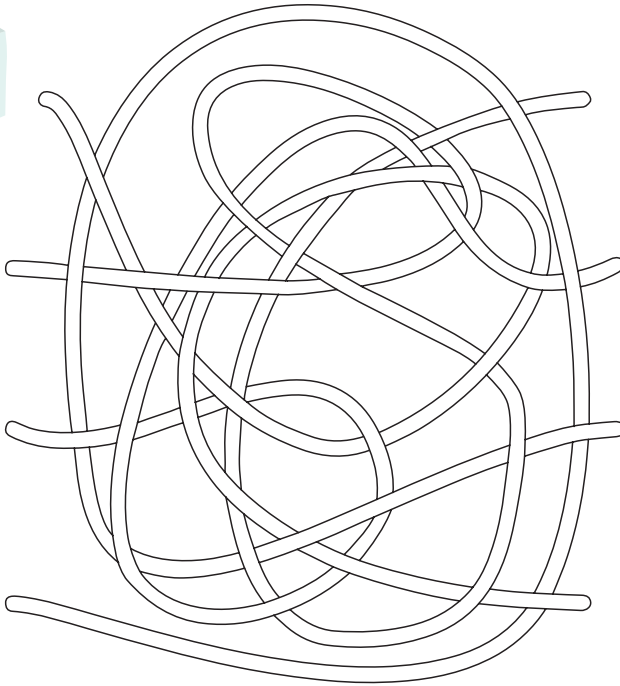
9 : Je suis le lieu où on apporte les déchets qu'on ne met pas à la poubelle

10 : On parle de moi lorsqu'on jette des produits qui auraient pu encore être utilisés

11 : Je suis une technique permettant de réutiliser les biodéchets au jardin

12 : On me produit à partir des gaz émis par les déchets du centre d'enfouissement

► LABYRINTHE



► LES GESTES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Quand mon distributeur de savon est vide :

- 1. Je le remplace par un nouveau
- 2. Je le recharge

Je ne porte plus certains vêtements :

- 1. Je les mets dans une borne textile
- 2. Je les jette au fur et à mesure

Pour préparer mes repas :

- 1. Je cuisine des plats maison
- 2. J'achète des plats préparés

Mes jouets sont abîmés :

- 1. J'en achète de nouveaux
- 2. Je les répare

Mes restes de repas vont :

- 1. Au réfrigérateur pour les manger plus tard
- 2. Dans la poubelle grise

Toutes les réponses sur
www.sydevom04.fr

MON AGGLO AU QUOTIDIEN

Le tri commence par des réponses sélectives

Une question sur le tri ? Le recyclage ? Les points de collecte ?

Ayez
le réflexe !

www.dlva.fr

NOUS CONTACTER — accueil@dlva.fr — 04 92 70 34 00 — Rejoignez-nous sur 